

MAGAZINE

# À Aniane, les enfants du bagne

 5 min ▪ Arnaud Boucomont

Dans l'enfer des maltraitances, Bétharram n'est pas une première. Et les scandales médiatisés ne sont pas nouveaux non plus.

Il y a 90 ans, en 1935 (puis en 1937), une mutinerie secouait la colonie pénitentiaire pour adolescents d'Aniane, au nord de Montpellier. Et ce n'était pas, là non plus, la première. En mars 1913 et en avril 1914, deux autres s'étaient produites, avec plusieurs évasions : 48 pour la première, 15 pour la deuxième.

Selon des témoignages recueillis à l'époque, et cités dans un ouvrage rédigé par un avocat montpelliérain, André Mailhol, en 1927, les "pupilles" – le nom qu'on leur donnait – se plaignaient du directeur. « Il nous fait frapper par les gardiens et mettre en cellule pour la moindre faute », se plaignait l'un d'eux.

Il n'y avait pas là que des anges, mais l'enfer n'était pas pavé que de bonnes intentions. On ne surnommait pas pour rien ces maisons de correction pour adolescents des « bagnes », « de véritables prisons où la jeunesse se corrompt au lieu de s'amender », selon leurs détracteurs, résumait Mailhol qui était allé visiter la colonie d'Aniane pour se faire une idée. Lui-même n'était pas aussi dur avec l'institution et il croyait à la rédemption.

## Dans les murs de l'abbaye

« L'enfant n'est pas un criminel, c'est un malheureux qu'il faut au plus vite soustraire aux mauvais exemples, à la contagion du vice. » Le moins que l'on puisse dire, et Mailhol en convenait, c'était qu'il y avait un gouffre entre la théorie et la pratique.

Quatre-vingts ans plus tôt, une loi de 1850 avait créé ces colonies pour mineurs, de 12 à 18 ans, les séparant des détenus adultes. « L'éducation morale et religieuse est à la base de tout le système » de cette loi, résumait Mailhol, « mais elle est trop souvent négligée ».

L'établissement était public, ce qui n'empêchait pas, notamment avant la loi de séparation de 1905, de mêler Église et État. Et ce d'autant plus que le pénitencier était hébergé dans les murs de l'ancienne abbaye d'Aniane fondée par saint Benoît.

La moralité, en tout cas, n'était pas le fort de ces jeunes garçons. Un certain nombre d'entre eux – 10 % de l'effectif selon Mailhol – étaient même « tarés, dégénérés, à la morale défectueuse ». L'avocat aurait bien voulu que ceux-là soient séparés des autres. « Tous ces anormaux qui se livrent soit à la masturbation soit à la pédérastie ne sont capables d'aucun effort, on ne peut obtenir d'eux aucun travail. »

L'administration avait trouvé un moyen d'éviter certaines promiscuités. Le soir, chacun regagnait sa cellule en bois, dans de grands dortoirs d'une centaine de cages à lapin d'un mètre cinquante sur deux mètres.

Dans la journée, l'ordre était de rigueur. Un peu trop, aux yeux de Mailhol. « Il ne nous apparaît pas indispensable de plier l'enfant à une discipline quasi-militaire », regrettait-il, avant de critiquer la pauvreté de l'acquisition scolaire : « L'effectif des classes est en moyenne de 65 élèves, chiffre beaucoup trop élevé, et les instituteurs n'ont pas les qualités pédagogiques nécessaires. »

Pire, les cours étaient programmés entre 17 h 30 à 19 h. « Après avoir accompli huit heures de travail manuel, quelle attention un enfant de 16 ans peut apporter aux paroles du maître ? »

Trente ans avant la visite d'André Mailhol, Aniane avait connu un pic de notoriété. Un journaliste-pamphlétaire, Zo d'Axa, s'était chargé de contribuer à

son discrédit. Il avait notamment affirmé qu'un enfant serait mort de faim dans sa cellule, en 1898. L'administration avait confirmé la mort mais en avait nié sa cause. Le coup était parti, lançant une série de campagnes de presse contre ces prisons, jusque dans les années 1920 et 1930.

« Le terme "bagne d'enfants" a été employé pour la première fois à propos de la colonie pénitentiaire d'Aniane » en 1897, assure l'historienne Alice Bel dans Cahiers d'art et traditions rurales (2009).

## **Le vol d'un lapin**

Les pupilles, souvent orphelins, étaient condamnés pour de longues années. Et parfois pour des vols insignifiants. L'un pour vol d'un lapin et de deux canards, l'autre pour du pain et du lard, d'autres encore pour une paire de bottes, une poule ou trois boudins. À chaque fois, une peine folle : de un à six ans de maison de correction.

L'écrivaine Marie Rouanet avait compulsé les documents d'époque aux Archives départementales de l'Hérault. Elle en a fait un livre, Les enfants du bagne. Elle se souvenait d'un jeune garçon qui avait tenté de s'évader « dans les années 50 ». « Il sauta et vint s'écraser en bas du trottoir », écrit-elle, après une chute de cinq mètres depuis les hauts murs. On lui avait parlé de la « marque du sang sur le ciment ».

L'Hérault a compté trois prisons pour mineurs aux XIXe et XXe siècles. Avec leur lot de maltraitances, de mutineries et d'évasions, sur fond de polémiques.

Arnaud Boucomont

aboucomont@midilibre.com

«

Le terme "bagne d'enfants" a été employé pour la première fois à propos de la colonie pénitentiaire d'Aniane

>>





